

👉 **Ordre du jour de la séance du conseil municipal du 26 septembre 2014**

👉 **Compte-rendu du Conseil municipal**

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 27 juin 2014.

👉 **Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre de la délégation donnée par le Conseil municipal**

(dans le cadre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales).

👉 **Projets de délibération**

👉 **Service administration générale**

- 1) Approbation du règlement intérieur du Conseil municipal.
- 2) Rapport d'activité et compte administratif de la Communauté d'agglomération de Marne-la-Vallée/Val Maubuée.
- 3) Modification des compétences de la Communauté d'agglomération de Marne-la-Vallée/Val Maubuée - ajout de la compétence santé.
- 4) Désignation d'un délégué de la Commune au sein du Conseil d'administration de l'Association du club de prévention de Marne-la-Vallée.

👉 **Direction des finances et des marchés publics**

- 5) Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.

👉 **Service action sociale**

- 6) Convention relative à la vérification des conditions de regroupement familial entre la commune et la direction territoriale de l'Office français de l'immigration et de l'intégration de Melun.
- 7) Conventions de financement entre le Département de Seine-et-Marne et la Commune de Noisiel, pour la crèche collective, la crèche familiale et le multi accueil.
- 8) Convention avec le département pour l'adhésion de la commune au Fonds solidarité-logement (FSL).

👉 **Service culture-animation**

- 9) Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Culture du cœur de Seine-et-Marne.

👉 **Divers**

- 10) Questions diverses.